



HAL
open science

La pensée méditerranéenne de Lamartine

Sarga Moussa

► **To cite this version:**

Sarga Moussa. La pensée méditerranéenne de Lamartine. L'Invention littéraire de la Méditerranée, Geuthner, pp.69-79, 2012. hal-00910061

HAL Id: hal-00910061

<https://hal.science/hal-00910061v1>

Submitted on 1 Dec 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La pensée méditerranéenne de Lamartine

Le mot « Méditerranée » est peu présent chez Lamartine. Une recherche d'occurrence à partir de textes numérisés ne donne presque aucun résultat, que ce soit dans l'œuvre poétique ou en prose, y compris dans des ouvrages de vulgarisation comme le *Cours familial de littérature*. Le terme n'apparaît pas une seule fois dans le *Nouveau Voyage en Orient* (1851-1853) – comme l'indique le titre, c'est encore et toujours, au milieu du XIX^e siècle, l'Orient qui fascine les voyageurs, celui-ci fût-il un espace aux frontières mouvantes, auquel on associe parfois le Maghreb, depuis que les peintres orientalistes voyagent. Même *Graziella* (1849), qu'on peut lire comme un roman méditerranéen, ne comporte pas une seule occurrence du terme en question, si ce n'est dans l'évocation rétrospective du séjour napolitain du jeune poète¹. En revanche, le *Voyage en Orient* – le premier, celui que Lamartine publia en 1835, et qui connut dix-sept éditions de son vivant – comporte douze occurrences du mot « Méditerranée » : c'est suffisant pour y voir un fil rouge et pour s'interroger sur sa signification.

Avant d'en venir à la présence de ce vocable dans le *Voyage en Orient*, rappelons en quelques mots les circonstances du voyage. Après un début de carrière diplomatique en Italie, Lamartine démissionne en 1830, par fidélité aux Bourbons. Il s'ouvre du même coup les portes de la carrière politique qu'il ambitionne. De fait, le poète voyageur sera élu député alors qu'il est encore en Syrie – c'est le début d'une longue marche qui le conduira au pouvoir, mais de manière éphémère, puisque Lamartine ne restera que six mois ministre des Affaires étrangères, en 1848. En été 1832, il s'embarque donc à Marseille, sur un brick qu'il a fait affréter, avec sa femme Marianne, sa fille Julia (qui mourra de tuberculose à Beyrouth), un domestique, Geoffroi, qui tiendra lui-même un petit carnet de route, enfin trois amis, dont l'un, le médecin Delaroière, publiera à son tour un récit de ce même voyage – mais une année après celui de Lamartine, c'est-à-dire en 1836. Ce dernier est l'un des derniers écrivains à traverser la Méditerranée sur un bateau à voile. Il est donc fortement dépendant des conditions climatiques, ainsi que des risques d'être attaqué par des pirates – risques encore bien réels à cette époque, et que le narrateur du *Voyage en Orient* s'empresse d'exploiter littérairement. La traversée de la Méditerranée, peu après la conquête d'Alger, n'a rien d'un voyage touristique, au sens moderne du terme. « Je suis parti : les flots ont maintenant toute notre destinée », lit-on à la date du 10 juillet 1832². La mer est une « épreuve », au sens initiatique du terme, comme l'a relevé à juste titre Nicolas Courtinat³.

I. Poésie et paysages

La première série d'occurrences du mot « Méditerranée », dans le *Voyage en Orient*, concerne des paysages, donc, pour le poète romantique en voyage, un espace à la fois extérieur et intérieur. Mais avant d'être un enchantement, ou tout au moins un prétexte à la rêverie poétique, la côte méditerranéenne apparaît à Lamartine, au moment où il aborde à Chypre (le 31 août 1832), comme une déception : « Ce pays, qu'on m'avait vanté comme une

1 Jean-Michel Gardair cite en note cet extrait des *Mémoires inédits* (livre III, chap. XIII) de Lamartine : « Enfin, j'arrivai à Livourne, au bord de cette mer étincelante de la Méditerranée, qui ajoutait à l'infini visible à l'infini pensé » (*Graziella*, Paris, Gallimard, « Folio », 1994, p. 231, note 6 de la page 30).

2 LAMARTINE, Alphonse de, *Voyage en Orient*, éd. Sarga Moussa, Paris, Champion, 2000, p. 56.

3 COURTINAT, Nicolas, *Philosophie, histoire et imaginaire dans le Voyage en Orient de Lamartine*, Paris, Champion, 2003, p. 44 et suiv.

oasis des îles de la Méditerranée, ressemble entièrement à toutes les îles pelées, ternes, nues, de l'Archipel ; – c'est la carcasse d'une de ces îles enchantées où l'antiquité avait placé la scène de ses cultes les plus poétiques⁴. » Lamartine, qui dit avoir emporté sur son navire « une bibliothèque de cinq cents volumes, tous choisis dans les livres d'histoire, de poésie ou de voyage⁵ », fait ici allusion, sans le dire, à Chateaubriand, qui lui-même citait l'*Énéide* (I, 415-417), dont les vers sur « le parfum des fraîches guirlandes de fleurs », à propos du temple de la déesse de Paphos, contrastaient avec « les côtes sablonneuses, basses et en apparence arides » de l'île de Chypre. Et le narrateur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* concluait, à propos de celle-ci : « Il vaut mieux [...] s'en tenir à la poésie qu'à l'histoire⁶. »

On est ici dans un espace à la fois géographique et historique, par conséquent saturé de références culturelles. Alors qu'il cherche le plus souvent, dans son récit de voyage, à se démarquer de Chateaubriand, Lamartine ne fait ici que pasticher son illustre prédécesseur, qui était lui-même nourri de culture classique – et qui se faisait un plaisir, en tant que voyageur cherchant à témoigner fidèlement de ce qu'il avait vu, de se livrer de temps à autre à une petite entreprise de démythification, notamment à propos des marins grecs, dont il fait un portrait volontairement opposé à l'image idéalisante que son lecteur pouvait en avoir, à travers ses propres lectures de l'Antiquité. On observe cependant, entre Chateaubriand et Lamartine, un léger déplacement d'accent, précisément avec l'introduction, chez le second, du mot « Méditerranée ». Celui-ci n'est pas totalement absent de l'*Itinéraire*⁷, mais il est nettement moins fréquent que dans le *Voyage en Orient*. Au fond, alors même que c'est Chateaubriand qui invente un vrai tour de la Méditerranée, le paradoxe veut que ce soit sans doute Lamartine qui ait le mieux promu l'espace méditerranéen comme tel.

Bien entendu, il ne suffit pas d'écrire le mot « Méditerranée » pour que son signifié existe littérairement. Mais Lamartine est un poète pour qui la prose n'implique nul renoncement. Non seulement le *Voyage en Orient* comporte des vers rappelant l'identité première du voyageur – celle de l'auteur des *Méditations poétiques* (1820), lues à travers toute l'Europe, avant Hugo –, mais certains passages, notamment parmi les pages célèbres qui firent entrer le paysage libanais en littérature, s'approchent de la prose poétique. Il en est ainsi d'une promenade à cheval avec Julia, sur les collines dominant Beyrouth ; le regard du voyageur, qui se porte d'abord sur une longue caravane traversant un fleuve, suit le relief de la côte, puis s'attache à des navires croisant au large, pour revenir aux vallées du mont Liban, avant de s'élaner finalement vers « l'horizon sans fin de la Méditerranée⁸ ». Le terme d'« horizon », qui apparaît à de nombreuses reprises chez Lamartine, renvoie évidemment à une métaphysique, caractéristique de sa tendance spiritualiste⁹. Le narrateur du *Voyage en Orient* fait de la Méditerranée, dans ce contexte, un espace à la fois poétique et religieux, où le *moi* peut se fondre dans son environnement, où le proche et le lointain se mélangent, ce qui

4 LAMARTINE, *Voyage en Orient*, *op. cit.*, p 133.

5 *Ibid.*, p. 54.

6 CHATEAUBRIAND, François-René de, *Itinéraire de Paris à Jérusalem* (1811), éd. Jean-Claude Berchet, Paris, Gallimard, « Folio », 2005, p. 276.

7 Voir ici même les contributions de Jean-Marie Roulin et d'Alain Guyot.

8 LAMARTINE, *Voyage en Orient*, p. 364.

9 Voir GEORGE, Albert Joseph, *Lamartine and Romantic Unanimism*, New York, Columbia University Press, 1940. Sur la notion d'« horizon » dans le *Voyage en Orient*, voir, COLLOT, Michel, *L'Horizon fabuleux*, Paris, Corti, 1988, t. I, p. 47-48.

conduit, comme le disait Georges Poulet dans une belle formule de ses *Métamorphoses du cercle*, à la « vaporisation incessamment renouvelée de l'univers lamartinien¹⁰ ». La Méditerranée n'a d'ailleurs pas besoin d'être toujours nommée pour jouer ce rôle. Lorsqu'il se trouve à Deïr-el-Kammar, en pays druse (dans le Chouf libanais), le narrateur du *Voyage en Orient* propose de très belles descriptions de cet espace méditerranéen comme une sorte de totalité cosmologique indifférenciée : « À ces distances, la mer se confond, au premier regard, tellement avec le firmament qui la touche à l'horizon, qu'on ne peut distinguer d'abord les deux éléments, et que la terre semble nager dans un immense et double océan¹¹. » Vision à la fois romantique et quasi-panthéistique, qui correspond bien au christianisme particulier, pour ne pas dire hétérodoxe, de Lamartine. Car, pour lui, Dieu est partout, en Orient comme en Occident, dans la nature comme au ciel. La Méditerranée, ici, est bien une voie d'accès au divin, un miroir du firmament avec lequel elle se confond, pour l'œil du voyageur. Mais ce trouble de la perception, du point de vue du poète qui pense être un *mens divinius*¹², est en réalité prescience d'une réalité supérieure, celle du Dieu d'amour dont Lamartine a le sentiment qu'il est menacé dans la France de Louis-Philippe¹³, mais qu'il le retrouve justement chez des populations orientales très pieuses, chrétiennes comme musulmanes, d'ailleurs.

II. Prescience politique

Lamartine a le sentiment, comme d'autres écrivains contemporains étudiés sous cet angle par Paul Bénichou¹⁴, d'être un « prophète¹⁵ ». Cette image de soi, qu'on pourra trouver prétentieuse ou naïve, n'en est pas moins déterminante pour comprendre les enjeux politiques du *Voyage en Orient*. Car au-delà de la dimension esthétique et religieuse qu'on vient d'examiner, la Méditerranée lamartinienne est profondément ancrée dans ce qu'on appelle à l'époque la « question d'Orient ». Partant du constat que l'empire ottoman paraît très affaibli à la suite de l'indépendance de la Grèce, toutes les chancelleries européennes se demandent dans quelle mesure il faut ou non garantir son « intégrité ». La France, pour sa part, soutint longtemps Méhémet-Ali, le pacha égyptien qui menaçait directement le sultan, avec l'armée commandée par son fils Ibrahim. Ayant conquis la Syrie, celui-ci vole de victoire en victoire, au moment où Lamartine s'y trouve. Considéré par lui quasiment comme un second Alexandre¹⁶, le nouvel homme fort de l'Orient impressionne vivement le voyageur français, qui voit en lui le signe annonciateur de la chute, qu'il croit imminente, de la Porte.

10 POULET, Georges, *Les Métamorphoses du cercle* (1961), Paris, Flammarion, « Champs », 1979, p. 214.

11 LAMARTINE, *Voyage en Orient*, p. 205.

12 *Ibid.*, p. 333.

13 « La prière est morte sur les lèvres de ce vieux libéralisme du XVIII^e siècle » (*ibid.*, p. 62).

14 BÉNICHOU, Paul, *Le Temps des prophètes*, Paris, Gallimard, 1977, et *Les Mages romantiques*, Paris, Gallimard, 1988.

15 LAMARTINE, *Voyage en Orient*, p. 64.

16 « Alexandre a conquis l'Asie avec trente mille soldats grecs et macédoniens ; – Ibrahim a renversé l'empire turc avec trente ou quarante mille enfants égyptiens, sachant seulement charger une arme et marcher au pas » (*ibid.*, p. 425). Voir mon article « La figure d'Ibrahim dans le *Voyage en Orient* de Lamartine », *Écrire l'histoire*, 7, 2011 (sous presse).

Ce portrait d'Ibrahim en conquérant irrésistible, qui traverse tout le *Voyage en Orient*, se retrouve dans les pages consacrées à Constantinople, où les réflexions politiques du narrateur prennent tout naturellement une plus grande acuité. Après avoir décrit ironiquement les bâtiments de guerre de Mahmoud II comme « une décoration du Bosphore », dont les matelots ont l'air « mélancolique et résigné », il ajoute : « Pendant que le sultan la contemple [sa flotte] de son kiosque de Beylerbey, situé vis-à-vis, sur la côte d'Asie, les deux ou trois frégates d'Ibrahim-Pacha possèdent en paix la Méditerranée¹⁷. » On rejoint ici le cliché orientaliste du « fatalisme turc », à quoi s'oppose le dynamisme « européen » d'une puissance régionale montante (l'Égypte) qui a su moderniser son armée grâce à des officiers français. Le conflit entre la Porte et son vassal égyptien, tel que Lamartine le met en scène, se laisse parfaitement réduire à une opposition entre Orient (arriéré) et Occident (progressiste). L'espace méditerranéen, dans ce contexte, traduit un fort enjeu de pouvoir. Celui qui a les moyens d'établir la sécurité, de l'imposer (les frégates d'Ibrahim « possèdent en paix la Méditerranée ») est en même temps celui qui cherche à créer un nouveau rapport de force, donc à instaurer une relation asymétrique que le narrateur du *Voyage en Orient* croit devoir anticiper, convaincu que les jours du sultan sont comptés.

Le « Résumé politique du *Voyage en Orient* » est très clair à cet égard. Pour éviter que les puissances européennes se fassent la guerre, chacune au nom de ses intérêts propres (la Russie ayant des vues sur Constantinople, l'Autriche sur la Turquie d'Europe, l'Angleterre sur l'Égypte, la France sur la Syrie), il faut qu'elles s'entendent pour se partager les « débris » de l'empire ottoman afin que « la race humaine y multiplie, y grandisse et que la civilisation s'y répande¹⁸ ». Lamartine, qui est déjà un homme politique actif au moment où paraît le *Voyage en Orient*, imagine donc le plan suivant, qu'il faut citer en entier pour mesurer tout à la fois le cynisme politique et l'alibi civilisateur à l'œuvre dans ce système de protectorat :

Voici ce qu'il y a à faire. Rassembler un congrès des principales puissances qui ont des limites sur l'empire ottoman, ou des intérêts sur la Méditerranée ; établir, en principe et en fait, que l'Europe se retire de toute action ou influence directe dans les affaires de la Turquie et l'abandonne à sa propre vitalité et aux chances de ses propres destinées, et convenir d'avance que, dans le cas de la chute de cet empire, soit par une révolution à Constantinople, soit par un démembrement successif, les puissances européennes prendront chacune, à titre de protectorat, la partie de l'empire qui lui sera assignée par les stipulations du congrès ; que ces protectorats, définis et limités, quant aux territoires, selon les voisinages, la sûreté de frontières, l'analogie de religions, de mœurs et d'intérêts, ne porteront pas atteinte aux droits de souverainetés locales préexistant dans les provinces protégées, et ne consacreront que la suzeraineté des puissances. Cette sorte de suzeraineté définie ainsi, et consacrée comme droit européen, consistera principalement dans le droit d'occuper telle partie du territoire ou des côtes, pour y fonder, soit des villes libres, soit des colonies européennes, soit des ports et des échelles de commerce. Les nationalités diverses, les classifications de tribus, les droits préexistants de tout genre, seront reconnus et maintenus par la puissance protectrice. Ce n'est qu'une tutelle armée et civilisatrice que chaque puissance exercera sur son protectorat ; elle garantira son existence et ses éléments de nationalité sous le drapeau d'une nationalité plus forte, elle la préservera des invasions, des démembrements, des déchirements et de l'anarchie ; elle lui fournira les moyens pacifiques de développer son commerce et son industrie¹⁹.

On ne peut dénier à Lamartine une certaine prescience politique – si ce n'est que le système de protectorats défini par lui ne se réalisera qu'à la suite de la Première guerre mondiale, qui

17 Lamartine, *Voyage en Orient*, p. 551.

18 *Ibid.*, p. 742.

19 *Ibid.*, p. 742-743.

marque la chute de l'empire ottoman. Mais précisément, l'anticipation lamartinienne montre que la colonisation, à travers la « question d'Orient », se prépare tout au long du XIX^e siècle. Et n'oublions pas que le texte qu'on vient de citer est tout à fait contemporain de la conquête de l'Algérie, que Lamartine soutient, d'ailleurs, dans des termes d'une rare violence, toujours dans le même « Résumé politique » : « Le littoral de l'Afrique n'est ni turce ni arabe, ce sont des colonies de brigands superposées à la terre, et ne s'y enracinant pas ; cela n'a ni titre, ni droit, ni famille parmi les nations, cela appartient au canon ; c'est un vaisseau sans pavillon, sur lequel tout le monde peut tirer ; la Turquie n'est pas là²⁰. » Même si Lamartine, dans les années qui suivent, s'aperçoit que la Turquie est encore là (la conférence de Londres, dont la France est écartée, en 1840, oblige Méhémet-Ali à se retirer de la Syrie, et sauve par conséquent le sultan), ce qui l'oblige, dans ses discours à la Chambre des députés, à réviser son analyse politique et à revenir sur le caractère qu'il pensait « irréformable » du pouvoir ottoman²¹, on voit bien que la Méditerranée est conçue par lui un peu comme le *mare nostrum* des Romains – à la dernière page de son « Résumé politique », qui est en même temps celle du *Voyage en Orient*, il rêve d'ailleurs d'une « Méditerranée devenue le lac de l'Europe méridionale²² » – comprenons : une Méditerranée largement sous influence française, le Pont-Euxin étant laissé aux Russes et la mer Rouge aux Anglais. Si l'on peut entendre des accents saint-simoniens, et peut-être même une allusion directe au *Système de la Méditerranée* de Michel Chevalier, dans l'ambition lamartinienne de rapprocher l'Afrique, l'Asie et l'Europe et de les « unir par des communications nouvelles²³ », cette idée d'un monde méditerranéen interconnecté, toute moderne qu'elle est, ne s'en appuie pas moins sur une volonté colonisatrice clairement avouée, et qui introduit un rapport hiérarchique non seulement entre l'Occident et l'Orient, mais, à l'intérieur même du premier, entre la France et les autres puissances européennes. Relier les deux rives de la Méditerranée a donc, dans ce « Résumé politique », un sens précis : celui de permettre une colonisation, certes conçue comme respectueuse d'un certain nombre de « droits préexistants²⁴ », mais surtout destinée à permettre à l'Europe – et en particulier à la France – de créer des colonies de peuplement dans un empire ottoman dont Lamartine assure qu'en s'écroulant, il va laisser « un vide à l'anarchie, à la barbarie désorganisée, des territoires sans peuple, et des populations sans guide et sans maître²⁵ ». Reposant sur des arguments bien connus depuis l'expédition de Bonaparte en Égypte, et qu'on retrouvera à la fin du XIX^e siècle, ce projet colonial prétend apporter l'ordre, la richesse et la civilisation à des peuples qui en seraient dépourvus. La *pas mediterranea* est lourde de violence historique...

On peut se demander, pour terminer, s'il y a une contradiction entre le récit de voyage proprement dit – rédigé sous forme d'un journal qui fait une large part à l'expérience vécue –

20 *Ibid.*, p. 736.

21 Voir mon article « Lamartine et la 'question d'Orient' », Michel Levallois et Sarga Moussa (dir.), *L'orientalisme des saint-simoniens*, Paris, Maisonneuve et Larose, 2006.

22 Lamartine, *Voyage en Orient*, p 747.

23 *Ibid.*, p. 746-747.

24 Je rejoins sur ce point l'analyse d'Edward Saïd, même s'il faut signaler que celle-ci ne tient pas compte des nuances de la pensée lamartinienne, notamment le souci, justement, de préserver des « droits préexistants » (*L'Orientalisme*, trad. fr. par Catherine Malamoud, Paris, Le Seuil, 1980, p. 206-207).

25 Lamartine, *Voyage en Orient*, p. 736.

et le texte du « Résumé politique », qui relève plutôt de l'essai. Doit-on considérer que le *Voyage en Orient*, appartenant à un « genre » hybride accueillant différentes formes d'écriture, serait le lieu d'une tension discursive, la poésie étant à chercher du côté des descriptions de paysage, tandis que les ambitions colonisatrices seraient réservées aux pages finales, proprement politiques, du récit ? Cette hypothèse permet sans doute de rendre compte de certaines ambiguïtés à l'œuvre dans le *Voyage en Orient*, et, peut-être, de la double « identité » de son auteur, à la fois poète et député. De fait, Lamartine n'a jamais voulu renoncer à être exclusivement l'un au profit de l'autre. Dans ce contexte, la Méditerranée est certainement un espace-frontière propre à concilier des impératifs apparemment contradictoires. La mer méditerranéenne (celle qui est, étymologiquement, *au milieu des terres*) se prête à une double *méditation*, à la fois poétique et politique – deux dimensions constitutives de la production lamartinienne, qu'on retrouvera d'ailleurs une quinzaine d'années plus tard, d'une part dans *Graziella*, qui procure une image rousseauiste de l'Italie insulaire, d'autre part dans le *Nouveau voyage en Orient*, où Lamartine envisage, à la suite de son échec à la présidence de la République, en 1848, de fonder une colonie agricole près de Smyrne.

Mais doit-on considérer poésie et politique comme deux domaines distincts et opposés ? Il faut d'abord observer que la tentation coloniale, dans le *Voyage en Orient*, n'est pas réservée au « Résumé politique ». On la trouve exprimée à plusieurs reprises, dans le récit de voyage, notamment dans les pages consacrées aux Maronites, ces chrétiens du Liban qui composent, écrit Lamartine, « une colonie toute faite » à laquelle l'Europe est intéressée, puisqu'elle « enrichirait la Méditerranée d'un commerce qui languit, ouvrirait la route des Indes, refoulerait les tribus nomades et barbares du désert et raviverait l'Orient²⁶ ». D'autre part, cette ambition colonisatrice, qui doit traduire matériellement l'idée de « civilisation » issue des Lumières, le narrateur du *Voyage en Orient* la définit comme une destinée européenne, comme la concrétisation légitime d'un plan divin : « Dieu a-t-il offert à l'homme ce magnifique domaine de la plus belle partie du monde [l'Asie ottomane], pour le laisser stérile, inculte ou ravagé par une éternelle barbarie ?²⁷ » (On notera au passage ce bel exemple d'ethnocentrisme que constitue « l'homme » réduit implicitement et tout naturellement à sa seule composante européenne.) Or, qu'est-ce qui unit la figure du poète et celle de l'homme politique, telles que les imagine Lamartine ? Une même foi dans la Providence, une même volonté de lire sur terre les manifestations de la loi divine. On peut suggérer un parallélisme entre le poète, ce « prophète profane²⁸ », comme il est écrit dès les premières pages du *Voyage en Orient*, et l'homme politique, qui doit lui aussi, toutes proportions gardées, adopter le point de vue divin, celui du regard éloigné : « Prédire est impossible, la prévision n'est qu'à Dieu ; mais prévoir est possible, la prévoyance est à l'homme²⁹ », lit-on dans les pages consacrées à Constantinople. S'il y a une « pensée méditerranéenne » de Lamartine, c'est donc celle qui consiste à associer, autour d'un même objet, poésie et action.

Sarga MOUSSA (CNRS, Université de Lyon, UMR LIRE)

²⁶ *Ibid.*, p. 378.

²⁷ *Ibid.*, p. 746.

²⁸ *Ibid.*, p. 64.

²⁹ *Ibid.*, p. 531.

